

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse, en date du 19 mai 1897, demandant un état en forme de tableau faisant voir les effets du traité commercial conclu entre le Canada et la France sur le commerce et le revenu du Dominion, comparativement aux trois années qui ont précédé la date à laquelle ce traité a été mis en vigueur, en autant que les diverses articles compris dans le dit traité sont concernés.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la session. No 54.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse, en date du 5 mai 1897, pour copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi, la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les propriétaires du dit steamer *Petrel* relativement à ce contrat; aussi, un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux; aussi, un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Île du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le premier mai de la présente année, avec mention de la date de ces voyages;

Aussi, un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportés par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus;

Aussi, un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la session. No 55.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse, en date du 5 mai 1897, demandant la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la session. No 56.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport sur les archives du Canada pour 1896.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Documents de la session. No 8a.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année 1896.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Documents de la session. No 8.)

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.